



# Compte Rendu

**Réunion du Comité Syndical**  
*du 20.02.2017 - 17h30*

L'An Deux Mil Dix Sept, le 20 février, à 17h30, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Culturel « Le Cube » - PANZOULT, sous la présidence de Monsieur P. MASSARD

Date de convocation du Comité : 08.02.2017

Etaient présents : (cf liste jointe)

Membres en exercice : 77

Membres présents : 52

Membres votants : 52 + 3 procurations

Secrétaire de séance : M. DOMENGER Jean Paul

### **Approbation du Compte Rendu du Comité Syndical du 12.12.2016**

Cf. :

- Bulletin des Délibérations adressé par courriel le 19.12.2016 aux Maires et Présidents de C.C.
- Compte rendu adressé par courriel le 19.12.2016 aux délégués titulaires et aux délégués suppléants

M. P. MASSARD liste les dossiers traités lors du Comité Syndical du 12.12.2016 et apporte les précisions suivantes :

- ✚ Dossier déchèteries : litige avec OURRY, ancien gestionnaire des déchèteries  
Lors du changement de prestataires au 01.09.2016, un état des lieux des sites avait été fait. A travers cette démarche, il avait été constaté que la Sté OURRY n'avait pas assumé différents travaux d'entretien. Le montant global du litige s'élevait à environ 20 000 €.  
Dernièrement, le SMICTOM du CHINONNAIS a reçu un courrier de l'avocat de la Sté OURRY. La Sté OURRY est d'accord pour mettre un terme à ce litige et accepte de régler la somme.
- ✚ Convention avec le CPIE Touraine – Val de Loire pour le développement du compostage collectif sur le territoire du SMICTOM du CHINONNAIS  
Le dossier a bénéficié d'un bon dynamisme en 2016 d'où la décision du Comité Syndical de signer une nouvelle convention pour les années 2017 – 2018. L'élément indispensable pour concrétiser les nouveaux points de compostage collectif est, au préalable, de trouver des personnes relais/référentes motivées.
- ✚ lavage des colonnes apports volontaires verre et papiers  
La Sté VEOLIA a terminé sa prestation concernant le lavage des colonnes. Si, éventuellement, des communes constatent que la prestation n'a pas été assurée ou assurée partiellement sur leur territoire, il convient de prévenir le SMICTOM rapidement.

→ le compte rendu est approuvé à l'unanimité

### **Délibération 2017.01 : Nouvelle Election de l'ensemble du Bureau**

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle intercommunalité à compter du 01.01.2017 (fusions des Communautés de Communes / création de communes nouvelles), le SMICTOM du CHINONNAIS doit procéder à une nouvelle élection de l'ensemble du Bureau  
Pour mémoire, suite aux élections de 2014, le Bureau du SMICTOM du CHINONNAIS était composé de la façon suivante :

<b>Président</b>	<i>M. MASSARD Philippe (C.C. du Pays d'AZAY LE RIDEAU – La Chapelle Aux Naux)</i>
<b>1<sup>er</sup> Vice Président</b>	<i>M. CARLES Jean-Marie (C.C. Touraine Nord-Ouest – Cinq Mars la Pile)</i>
<b>2<sup>ème</sup> Vice Président</b>	<i>M. GUILLARD Philippe (C.C. Chinon, Vienne et Loire – Chinon)</i>
<b>3<sup>ème</sup> Vice Président</b>	<i>M. DOMENGER Jean-Paul (C.C. de Ste Maure de Touraine – Neuil)</i>
<b>4<sup>ème</sup> Vice Présidente</b>	<i>Mme VERRINE Evelyne (C.C. du Bouchardais – Parçay sur Vienne)</i>
<b>5<sup>ème</sup> Vice Présidente</b>	<i>Mme DIEU- COURREGES Cynthia (C.C. du Pays de Richelieu – Chaveignes)</i>

**Membres :**

 <i>M. ANDREANI Jean Pierre (C.C. de Ste Maure de Touraine – Ste Maure de Touraine)</i>
 <i>M. COUINEAU Jean Claude ( C.C. Touraine Nord-Ouest – Mazières de Touraine)</i>
 <i>Mme DESERT Rebecca ( C.C. du Pays de Richelieu – Razines)</i>
 <i>M. JAVELOT Daniel (C.C. du Pays d'Azay le Rideau – Cheillé)</i>
 <i>Mme LAMOUR Sarah (C.C. Chinon, Vienne et Loire – Huismes)</i>
 <i>M. MORIN Claude (C.C. Chinon, Vienne et Loire – Cinais)</i>
 <i>M. NAULET Vincent ( C.C. Chinon, Vienne et Loire – Beaumont en Véron)</i>
 <i>Mme PESSON Angélique (C.C. de Ste Maure de Touraine – Pouzay)</i>
 <i>M. ROUX Claude (C.C. du Bouchardais – Anché)</i>

Mme DIEU COURREGES Cynthia, élue 5<sup>ème</sup> Vice Présidente du SMICTOM en 2014, ne souhaite plus donner suite à ses fonctions dans le Bureau du SMICTOM.



M. DOUCHET Didier (C.C. Touraine Vallée de l'Indre – Vallères) fait acte de candidature pour rentrer dans le Bureau du SMICTOM.

**Proposition de modification de la composition du Bureau**

A l'unanimité, le Comité Syndical accepte la composition suivante :

<b>Président</b>	<i>M. MASSARD Philippe (C.C. Touraine Vallée de l'Indre – La Chapelle Aux Naux)</i>
<b>1<sup>er</sup> Vice Président</b>	<i>M. CARLES Jean-Marie (C.C. Touraine Ouest Val de Loire – Cinq Mars la Pile)</i>
<b>2<sup>ème</sup> Vice Président</b>	<i>M. GUILLARD Philippe (C.C. Chinon, Vienne et Loire – Chinon)</i>
<b>3<sup>ème</sup> Vice Président</b>	<i>M. DOMENGER Jean-Paul (C.C. Touraine Val de Vienne – Neuil)</i>
<b>4<sup>ème</sup> Vice Présidente</b>	<i>Mme VERRINE Evelyne (C.C. Touraine Val de Vienne – Parçay sur Vienne)</i>
<b>5<sup>ème</sup> Vice Présidente</b>	

**Membres :**

 <i>M. ANDREANI Jean Pierre (C.C. Touraine Val de Vienne – Ste Maure de Touraine)</i>
 <i>M. COUINEAU Jean Claude ( C.C. Touraine Ouest Val de Loire – Mazières de Touraine)</i>
 <i>Mme DESERT Rebecca (C.C. Touraine Val de Vienne – Razines)</i>
 <i>M. JAVELOT Daniel (C.C. Touraine Vallée de l'Indre – Cheillé)</i>
 <i>Mme LAMOUR Sarah.(C.C. Chinon, Vienne et Loire – Huismes)</i>
 <i>M. MORIN Claude (C.C. Chinon, Vienne et Loire – Cinais)</i>
 <i>M. NAULET Vincent ( C.C. Chinon, Vienne et Loire – Beaumont en Véron)</i>
 <i>Mme PESSON Angélique (C.C. Touraine Val de Vienne – Pouzay)</i>
 <i>M. ROUX Claude (C.C. Chinon, Vienne et Loire – Anché)</i>
 <i>M. DOUCHET Didier (C.C. Touraine Vallée de l'Indre – Vallères)</i>

**Election du 5ème Vice Président (vote à bulletins secrets)**

Mme S. LAMOUR (C.C Chinon Vienne et Loire – Huismes) et M. D. DOUCHET(C.C. Touraine Vallée de l'Indre – Vallères) font acte de candidature.

Le résultat du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 55

Nombre de voix obtenues :

Mme LAMOUR Sarah : 31 voix










M. DOUCHET Didier : 24 voix

Lors du 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Mme S. LAMOUR ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 5<sup>ème</sup> Vice Présidente du SMICTOM du CHINONNAIS.

**NOUVEAU TABLEAU FORMANT LA COMPOSITION DU BUREAU  
Du SMICTOM DU CHINONNAIS**

<b>Président</b>	M. MASSARD Philippe (C.C. Touraine Vallée de l'Indre – La Chapelle Aux Naux)
<b>1<sup>er</sup> Vice Président</b>	M. CARLES Jean-Marie (C.C. Touraine Ouest Val de Loire – Cinq Mars la Pile)
<b>2<sup>ème</sup> Vice Président</b>	M. GUILLARD Philippe (C.C. Chinon, Vienne et Loire – Chinon)
<b>3<sup>ème</sup> Vice Président</b>	M. DOMENGER Jean-Paul (C.C. Touraine Val de Vienne – Neuil)
<b>4<sup>ème</sup> Vice Présidente</b>	Mme VERRINE Evelyne (C.C. Touraine Val de Vienne – Parçay sur Vienne)
<b>5<sup>ème</sup> Vice Présidente</b>	Mme LAMOUR Sarah.(C.C. Chinon, Vienne et Loire – Huismes)

**Membres :**

 M. ANDREANI Jean Pierre (C.C. Touraine Val de Vienne – Ste Maure de Touraine)
 M. COUINEAU Jean Claude ( C.C. Touraine Ouest Val de Loire – Mazières de Touraine)
 Mme DESERT Rebecca (C.C. Touraine Val de Vienne – Razines)
 M. JAVELOT Daniel (C.C. Touraine Vallée de l'Indre – Cheillé)
 M. MORIN Claude (C.C. Chinon, Vienne et Loire – Cinais)
 M. NAULET Vincent ( C.C. Chinon, Vienne et Loire – Beaumont en Véron)
 Mme PESSON Angélique (C.C. Touraine Val de Vienne – Pouzay)
 M. ROUX Claude (C.C. Chinon, Vienne et Loire – Anché)
 M. DOUCHET Didier (C.C. Touraine Vallée de l'Indre – Vallères)

Suite à cette installation du nouveau Bureau du SMICTOM, il sera demandé à la Préfecture d'Indre et Loire une modification des statuts prenant en compte les fusions des Communautés de Communes au 01.01.2017.

**Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le  
Délibération publiée ou notifiée le**

### **Délibération 2017.02 : Indemnités de fonctions**

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle intercommunalité à compter du 01.01.2017 (fusions des Communautés de Communes / création de communes nouvelles), et suite aux élections du nouveau Bureau du SMICTOM du CHINONNAIS, le Comité Syndical doit à nouveau se prononcer sur les indemnités de fonction.

M. P. MASSARD rappelle la délibération prise le 01.09.2014 :

	Montants maximums pouvant être autorisés	Taux adoptés par le Comité Syndical le 01.09.2014
Président	29,53% de l'indice brut 1015	29,53% de l'indice brut 1015
1er Vice-Président	11,81% de l'indice brut 1015	11,81% de l'indice brut 1015
2ème Vice-Président	11,81% de l'indice brut 1015	11,81% de l'indice brut 1015

Il propose de reconduire cette délibération (avec actualisation de l'indice brut : 1022 au lieu de 1015 → indice applicable à compter du 1<sup>er</sup> février 2017).

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de fixer le montant des indemnités comme suit à compter du 1<sup>er</sup> février 2017 :

	Montants maximums pouvant être autorisés	Taux adoptés par le Comité Syndical
Président	29,53% de l'indice brut 1022	29,53% de l'indice brut 1022
1er Vice-Président	11,81% de l'indice brut 1022	11,81% de l'indice brut 1022
2ème Vice-Président	11,81% de l'indice brut 1022	11,81% de l'indice brut 1022

***Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le  
Délibération publiée ou notifiée le***

### **Délibération 2017.03 : Elections des délégués dans les organismes extérieurs**

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle intercommunalité à compter du 01.01.2017 (fusions des Communautés de Communes / création de communes nouvelles), et suite aux élections du nouveau Bureau du SMICTOM du CHINONNAIS, le Comité Syndical doit à nouveau désigner des délégués dans les organismes extérieurs.

M. P. MASSARD rappelle les délibérations prises le 01.09.2014 et le 03.11.2014 :

→ Ont été élus :

Organismes	Nom des Délégués
Syndicat Intercommunal AGEDI	M. ROUX Claude (C.C. du Bouchardais – Anché)
CNAS	M. DOMENGER Jean Paul (C.C. de Ste Maure de Touraine – Neuil)
Association AMORCE	Délégué Titulaire : M. MASSARD Philippe (C.C. du Pays d'Azay le Rideau – La Chapelle Aux Naux) Délégué Suppléant : Mme VERRINE Evelyne (C.C. du Bouchardais – Parçay sur Vienne)
Commission d'élaboration et de suivi du Plan de Prévention et de Gestion des déchets Non Dangereux (PPGDND) d'Indre et Loire (1)	Délégué Titulaire : M. MASSARD Philippe (C.C. du Pays d'Azay le Rideau – La Chapelle Aux Naux) Délégué Suppléant : M. CARLES Jean Marie (C.C. T.N.O. – Cinq Mars la Pile)

(1) Compétence reprise par le Conseil Régional → désignation à la commission consultative d'élaboration et de suivi du plan régional de prévention et de gestion des déchets de la région Centre Val de Loire

**Après un vote, l'assemblée a désigné**

<b>Organismes</b>	<b>Nom des Délégués</b>
Syndicat Intercommunal AGEDI	M. ROUX Claude (C.C. Chinon, Vienne et Loire – Anché)
CNAS	M. DOMENGER Jean Paul (C.C. Touraine Val de Vienne – Neuil)
Association AMORCE	<u>Délégué Titulaire</u> : M. MASSARD Philippe (C.C. Touraine Vallée de l'Indre – La Chapelle Aux Naux) <u>Délégué Suppléant</u> : Mme VERRINE Evelyne (C.C. Touraine Val de Vienne – Parçay sur Vienne)
Commission consultative d'élaboration et de suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets de la Région Centre Val de Loire (PRPGD)	<u>Délégué Titulaire</u> : M. MASSARD Philippe (C.C. Touraine Vallée de l'Indre – La Chapelle Aux Naux) <u>Délégué Suppléant</u> : M. CARLES Jean Marie (C.C. Touraine Ouest Val de Loire – Cinq Mars la Pile)

***Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le  
Délibération publiée ou notifiée le***

**Délibération 2017.04 : Nouvelles élections des membres de la Commission d'Appel d'Offres**

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle intercommunalité à compter du 01.01.2017 (fusions des Communautés de Communes / création de communes nouvelles), et suite aux élections du nouveau Bureau du SMICTOM du CHINONNAIS, le Comité Syndical doit à nouveau désigner les membres de la Commission d'Appel d'Offres.

M. P. MASSARD rappelle la délibération prise le 01.09.2014.

→ Ont été élus :

<b>Membres TITULAIRES</b>	<b>Membres SUPPLEANTS</b>
M. ROUX Claude (C.C. du Bouchardais – Anché)	M. MORIN Claude (C.C. Chinon, Vienne et Loire – Cinais)
M. DOMENGER Jean-Paul (C.C. de Ste Maure de Touraine – Neuil)	M. COUINEAU Jean-Claude (C.C. Touraine Nord Ouest – Mazières de Touraine)
M. JAVELOT Daniel (C.C. du Pays d'Azay le Rideau – Cheillé)	Mme VILLATE MEUNIER Maud (C.C. du Bouchardais – L'île Bouchard)
Mme DIEU-COURREGÉ Cynthia (C.C. du Pays de Richelieu – Chaveignes)	Mme PESSON Angélique (C.C. de Ste Maure de Touraine – Pouzay)
M. GUILLARD Philippe (C.C. Chinon, Vienne et Loire – Chinon)	M. ANDREANI Jean-Pierre (C.C. de Ste Maure de Touraine – Ste Maure de Touraine)

pour siéger quel que soit l'objet du marché à la Commission d'Appels d'Offres.

Suite à ce rappel, le Comité Syndical procède aux nouvelles élections de la Commission d'Appel d'Offres.

A l'unanimité, le Comité Syndical décide de procéder à un vote à mains levées.

Sont élus à l'unanimité :

<b>Membres TITULAIRES</b>	<b>Membres SUPPLEANTS</b>
M. ROUX Claude (C.C. Chinon, Vienne et Loire – Anché)	M. MORIN Claude (C.C. Chinon, Vienne et Loire – Cinois)
M. DOMENGER Jean-Paul (C.C. Touraine Val de Vienne – Neuil)	M. COUINEAU Jean-Claude (C.C. Touraine Ouest Val de Loire – Mazières de Touraine)
M. JAVELOT Daniel (C.C. Touraine Vallée de L'Indre – Cheillé)	M. ROIRON Pierre-Alain (C.C. Touraine Ouest Val de Loire – Langeais)
M. CORDONNIER Jean (C.C. Touraine Val de Vienne – Tavant)	Mme PESSON Angélique (C.C. Touraine Val de Vienne – Pouzay)
M. GUILLARD Philippe (C.C. Chinon, Vienne et Loire – Chinon)	M. ANDREANI Jean-Pierre (C.C. Touraine Val de Vienne – Ste Maure de Touraine)

pour siéger quel que soit l'objet du marché à la Commission d'Appels d'Offres.

***Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le  
Délibération publiée ou notifiée le***

### **Délibération 2017.05 : Délégations d'attribution**

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle intercommunalité à compter du 01.01.2017 (fusions des Communautés de Communes / création de communes nouvelles), et suite aux élections du nouveau Bureau du SMICTOM du CHINONNAIS, le Comité Syndical doit à nouveau se prononcer sur les délégations accordées au Président.

M. P. MASSARD rappelle les délibérations prises le 01.09.2014 et le 03.11.2014 :

Le Comité avait accordé les délégations suivantes au Président :

1. Pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur au seuil de transmission de ces contrats au titre du contrôle de légalité (soit actuellement 209 000 € HT) ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au Budget.
2. Pour réaliser tout investissement et dans la limite des sommes inscrites chaque année au budget, le Président reçoit délégation aux fins de contracter tout emprunt à court, moyen ou long terme (le contrat de prêt pourra comporter une ou plusieurs des caractéristiques ci-après : la faculté de passer du taux variable au taux fixe ou du taux fixe au taux variable, la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index relatif au calcul du ou des taux d'intérêt, la possibilité de recourir à des opérations particulières, comme des emprunts obligatoires ou des emprunts en devises, des droits de tirages échelonnés dans le temps avec faculté de remboursement anticipé et/ou de consolidation, la possibilité d'allonger la durée du prêt, la possibilité de procéder à un différé d'amortissement, la faculté de modifier la périodicité et le profil de remboursement). Par ailleurs, le Président pourra

conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus.

3. Pour passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes
4. Pour accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
5. Pour décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
6. Pour fixer les rémunérations et pour régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
7. Pour fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres du Syndicat à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes
8. Pour intenter au nom du SMICTOM les actions en justice ou pour défendre le SMICTOM dans les actions intentées contre lui, et ceci devant les différentes juridictions (premières instances, appel, cassation, ...)
9. Pour régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules du SMICTOM dans la limite fixée par le Comité Syndical : Proposition 7600€
10. Pour réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 200.000 €

**Après en avoir délibéré**, le Comité Syndical, à l'unanimité, accepte de reconduire les délégations d'attribution qui étaient accordées en 2014 au Président et ceci pour l'ensemble des points susvisés.

***Délibération transmise en Sous-Préfecture de CHINON, le  
Délibération publiée ou notifiée le***

#### **Principales précisions - Questions réponses soulevées lors de la présentation de ce dossier**

##### **Emprunts SMICTOM**

Suite à une question posée quant aux pratiques du Syndicat par rapport à la réalisation des nouveaux emprunts, M. P. MASSARD répond que la période actuelle incite à privilégier les emprunts à taux fixe (taux très bas) par rapport aux emprunts à taux variable.

Le syndicat est dans une phase où les emprunts en cours arrivent à échéance à brève échéance.

Il n'y a pas eu d'emprunt souscrit ces dernières années, mais en cas de nécessité de souscrire des nouveaux contrats par rapport aux futurs projets à l'étude, il sera recherché la meilleure proposition pour le SMICTOM. Les offres proposées seront discutées en Bureau.

#### **Questions et informations diverses**

##### **Dates des prochaines réunions**

###### **Réunions où seront abordées le Rapport d'Orientations Budgétaires 2017**

- ✚ Réunion de Bureau : le lundi 06.03.2017 – 17H30 (Maison des Associations CHINON – Salle Restaurant)
- ✚ Réunion du Comité Syndical : le Lundi 13.03.2017 – 17H30 (« Le Cube » – Panzoult)

###### **Réunions où seront abordées le Compte Administratif 2016 et le Budget 2017**

- ✚ Réunion de Bureau : le lundi 20.03.2017 – 17H30 (Maison des Associations CHINON – Salle Restaurant)
- ✚ Réunion du Comité Syndical : le Mardi 28.03.2017 – 17H30 (« Le Cube » – Panzoult)

##### **Rappel des principaux dossiers en cours**

- **Optimisation des déchèteries :**
  - Réalisation : horizon 2019/2021
  - Montage et planification des investissements en cours



- **Optimisation de la collecte et conteneurisation :**
  - Réalisation : 2018 pour un démarrage effectif en 2019
  - Les 2èrès phases de l'étude INDIGGO seront présentées lors des réunions du SMICTOM du 06.03.2017 (réunion de Bureau) et du 13.03.2017 (réunion du Comité Syndical)
- **Devenir de l'UVE et du centre de tri :**
  - Etudes Merlin et Inova en cours : chiffrage à venir
  - Réalisation : 2020
- **Création d'un centre de tri Interdépartemental**
  - Périmètre de plus de 900 000 habitants dont le SMICTOM du CHINONNAIS
  - Montage juridique et répartition entre les partenaires en cours de discussion
  - Réalisation : 2020

---

**Récapitulatif de la séance**

<b>N° 2017.01</b>	<b><i>Nouvelle Election de l'ensemble du Bureau</i></b>
<b>N° 2017.02</b>	<b><i>Indemnités de fonctions</i></b>
<b>N° 2017.03</b>	<b><i>Elections des délégués dans les organismes extérieurs</i></b>
<b>N° 2017.04</b>	<b><i>Nouvelles élections des membres de la Commission d'Appel d'Offres</i></b>
<b>N° 2017.05</b>	<b><i>Délégations d'attribution</i></b>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 50

**Le Président,  
P. MASSARD**



**LISTE DES DELEGUES PRESENTS à LA REUNION DU COMITE SYNDICAL du 20.02.2017 - 17H30**

Communes	Nom du délégué
ANCHE (C.C. du Bouchardais)	M. ROUX Claude
ANTOGNY LE TILLAC (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. DABILLY Patrice
ASSAY (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
AVOINE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. REMMERIE Bernard
AVON LES ROCHES (C.C. du Bouchardais)	M. GONET Jean Marie
AZAY LE RIDEAU (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
BEAUMONT EN VERON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. NAULET Vincent
BRASLOU (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme CALLOC'H Marlène
BRAVE SOUS FAYE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
BREHEMONT (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. WAGNER Norbert
BRIZAY (C.C. du Bouchardais)	M. MARQUET Christophe
CANDES ST-MARTIN (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. RAVENEAU Joël
CHAMPIGNY S/ VEUDE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
LA CHAPELLE AUX N. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. MASSARD Philippe
CHAVEIGNES (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents Excusés
CHEILLE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. JAVELOT Daniel
CHEZELLES (C.C. du Bouchardais)	Mme FABIGNON Tessa
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. NORTIER Marc
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. GUILLARD Philippe
CHINON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. SCHUBNEL Jean
CINAI (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MORIN Claude
CINQ MARS LA PILE (C.C. Touraine Nord-Ouest)	M. RATRON Julien
COURCOUE (C.C. du Pays de Richellieu)	Absents
COUZIERS (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. SALLARD Raynald
CRAVANT LES COTEAUX (C.C. du Bouchardais)	M. FOUSSARD Guy
CRISSAY SUR MANSE (C.C. du Bouchardais)	M. LEGROS Jean Jacques
CROUZILLES (C.C. du Bouchardais)	M. NOREL Gérard →procuration donnée à M. MASSARD P. (La Chapelle Aux Naux)
FAYE LA VINEUSE (C.C. du Pays de Richellieu)	Absents
HUISMES (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme LAMOUR Sarah
L'ILE BOUCHARD (C.C. du Bouchardais)	Mme SIMON Christine →procuration donnée à Mme RICARD B. (St Epain)
JAULNAY (C.C. du Pays de Richellieu)	Mme GAUTIER Carole
LANGAIS (C.C. Touraine Nord-Ouest)	M. ROIRON Pierre-Alain
LEMERE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Mme TERRIEN Sylviane
LERNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. BELHANAFT Sofiane
LIGNIERES DE T. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Mme GALLAUD Chantal
LIGRE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	M. BRUNET Michel
LUZE (C.C. du Pays de RICHELIEU)	Absents
MAILLE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. CHAMPIGNY Joël
MARCAY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme GIRON Virginie
MARCILLY SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. MAURICE Claudy
MARIGNY MARMANDE (C.C. du Pays de Richellieu)	Absents
MAZIERES DE TOURAINE (C.C. Touraine Nord-Ouest)	M. COUINEAU Jean Claude
NEUIL (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. DOMENGER Jean-Paul
NOUATRE (C.C. de St Maure de Touraine)	Absents
NOYANT DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme CAUDIU Sandrine
PANZOULT (C.C. du Bouchardais)	Absents
PARCAY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	Mme VERRINE Evelyne
PONT DE RUAN (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents
PORTS SUR VIENNE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
POUZAY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents Excusés
PUSSIGNY (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
RAZINES (C.C. du Pays de Richellieu)	Mme DESERT Rebecca
RICHELIEU (C.C. de Richellieu)	Absents
RIGNY USSE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Absents Excusés
RILLY SUR VIENNE (C.C. du Bouchardais)	Absents
RIVARENNES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	Mme BLOTTIN Nadine
RIVIERE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Absents Excusés
LA ROCHE CLERMAULT (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme RAIMBAULT Cécile →procuration donnée à M. MORIN C. (Cinai)
SACHE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. SVELON Guy
ST BENOIT LA FORET (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MAULAVE André

Mme LANDIER Jany

STE CATHERINE DE FIERBOIS (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
ST EPAIN (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Mme RICARD Bénédicte
ST GERMAIN SUR VIENNE (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. DESHAYES Michel
STE MAURE DE TOURAINE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	Absents
SAVIGNY EN VERON (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M. MUREAU Bernard
SAZILLY (C.C. du Bouchardais)	Mme BEUN Ghislaine
SEUILLY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	M MARTIN Alain
TAVANT (C.C. du Bouchardais)	M. CORDONNIER Jean
THENEUIL (C.C. du Bouchardais)	Absents
THILOUZE (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. JUZEAU Patrice
THIZAY (C.C. Chinon, Vienne et Loire)	Mme LENOIR Katia
La TOUR ST GELIN (C.C. du Pays de Richelieu)	M. DOLATA Bernard
TROGUES (C.C. du Bouchardais)	Mme VOISINET Yolande
VALLERES (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. DOUCHET Didier
VERNEUIL LE CHATEAU (C.C. du Pays de Richelieu)	M. MECHIN Laurent
VILLAINES LES R. (C.C. du Pays d'Azay le Rideau)	M. BRUYANT François
VILLEPERDUE (C.C. de Ste Maure de Touraine)	M. LEGRAND Gérard

Assistaient également

Services SMICTOM du CH :

- \* Mme S. DE JONCKEERE
- \* Mme I. JOUSSELIN
- \* Mme A. CADEAU
- \* Mme S. DAUCE
- \* Mme S. PICARD
- \*

Absents Excusés

Mme CHEMINOT C. – Trésorerie CHINON

**Nombre de membres en exercice : 77**

\* **Membres présents : 52**

**Membres votants : 52 + 3 procurations**

**Secrétaire de séance : M. DOMENGER Jean Paul**

